

1 rue de la Poste
27950 SAINT-MARCEL

Parking clientèle – Accès mobilité réduite

☎ 02.32.54.62.54

✉ pascal.couet@27093.notaires.fr

HONORAIRES LIBRES
Art. L 444-1 du code du commerce

Au 1^{er} novembre 2024

- Consultation ne nécessitant pas de recherche approfondie et sans compte-rendu écrit : 108 € TTC de l'heure
- Consultation complexe avec compte rendu écrit : 216 € TTC de l'heure
- Rédaction de promesse de vente pour tout immeuble : 204 € TTC
- Procuration sous signature privée : 36 € TTC
- Cession de fonds de commerce : 3% HT du prix avec un minimum de 2.000 € HT, soit 2.400 € TTC - Dont moitié de l'honoraire versé à la promesse de cession
- Cession de bail commercial : 2% HT du prix avec un minimum de 1.200 € HT, soit 1.440 € TTC - Dont moitié de l'honoraire versé à la promesse de cession
- Baux commerciaux : Un mois de loyer avec un minimum de 900 € HT, soit 1.080 € TTC
Renouvellement sans modification des conditions : 700 € HT, soit 840 € TTC
- Statuts de société civile sans apport immobilier : 1.200 € HT, soit 1.440 € TTC
- Dissolution et liquidation de société civile sans partage : 1.200 € HT, soit 1.440 € TTC
- Conseil en vue de la rédaction d'un testament olographe : selon le temps et la complexité de la consultation (outre le coût de l'inscription au Fichier des Dispositions de Dernières Volontés)
- Dépôt de testament olographe : 31,69 € TTC + frais d'inscription au Fichier des Dispositions de Dernières Volontés de 12,71 €, soit 44,40 € TTC